

Réf: Dossier 280849

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE SANOGO BARAKA »

Siège ABIDJAN-ADJAME-MOSQUEE, Lot 21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 03/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE SANOGO BARAKA »

Objet : ACHAT ET VENTE DE MARCHANDISES DE TOUT GENRE, COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE SERVICES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-ADJAME-MOSQUEE, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) Mme SANOGO MAN NANNAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07767 du 23/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57866/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

